



DV+ Granulé

Formulation de granulés pour la désodorisation des moûts.

→ INTÉRÊTS OENOLOGIQUES

DV+ Granulé assure une excellente adsorption des goûts moisis, terreux et champignonnés, élimine les résidus de produits phytosanitaires et l'Ochratoxine A, présentation en granulés pour limiter le caractère pulvérulent.

→ COMPOSITION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Charbon activé d'origine végétale.
Pour usage alimentaire. Pour usage oenologique. Produit conforme aux normes du Codex Oenologique International.

→ DOSES D'EMPLOI

De 5 à 80 g/hL (à déterminer préalablement en essai au laboratoire).

Dose limite légale autorisée : 100 g/hL.

Le traitement fait obligatoirement l'objet d'une inscription dans les registres de manipulations et de détention, se référer à la réglementation en vigueur.

→ MODE D'EMPLOI

Délayer dans du moût avant d'incorporer au volume à traiter au cours du débourbage, puis éliminer par un collage organique ou minéral.

→ CONSERVATION ET CONDITIONNEMENTS

Conserver dans l'emballage scellé d'origine, à l'abri de la lumière, dans un endroit frais et sec, exempt d'odeur. Ne pas congeler. Respecter la DDM indiquée sur l'emballage. Utiliser rapidement après ouverture.

- Sac de 1 kg en carton de 10 Kg (= 10 x 1 Kg).
- Sac de 10 kg.

